



COMMUNE DE MESSERY

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2023 A 20 H.
TABLEAU DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le deux mars, à vingt heures, le conseil municipal de la commune dument convoqué, s'est réuni à l'espace Littorelle, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Serge Bel, Maire.

Etaients présents : S. BEL. F. RODRIGUES. N. VUARNET. T. NOIR. R. MEGHEZZI. C. GERARD. C. PUECH. A. BLOT. B. WALET. C. CERRI. B. SCHMIDT. J. GROSJEAN. A. RAYMOND. N. REYNAUD.

Absents: A. MARI. C. COSTAFROLAZ. I. DUCROZ. L. SCHEFZICK. F. KRAUZE

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Nombre de procurations : 5

Date de la convocation : 23/02/2023

M. Claude GERARD a été élu secrétaire de séance

NUMERO	OBJET DE LA DELIBERATION	DECISION
3	Approbation du Compte de Gestion 2022 - Budget Cimetière	DECLARE que le compte de gestion « Cimetière » dressé, pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
4	Approbation du Compte Administratif 2022 « Budget Cimetière »	APPROUVE le Compte Administratif 2022 « Cimetière »,

5	Affectation du résultat d'exploitation 2022 « Budget Cimetièrè »	<ul style="list-style-type: none"> - Constate que ce Compte Administratif ne fait apparaître ni excédent ni déficit d'exploitation, - Constate donc qu'aucune affectation du résultat d'exploitation n'est à opérer.
6	Approbation du Budget Primitif 2023 « Budget Cimetièrè »	Adopte le Budget Primitif Cimetièrè
7	Approbation du Compte de Gestion 2022 – Budget Affaires Scolaires	DECLARE que le compte de gestion « Affaires Scolaires » dressé, pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
8	Approbation du Compte Administratif 2022 « Budget Affaires Scolaires »	APPROUVE le Compte Administratif 2022 « Affaires Scolaires »,
9	Affectation du résultat d'exploitation 2022 « Budget Affaires Scolaires »	Décide d'affecter ce résultat comme suit : Excédent de fonctionnement capitalisé : 135 175.52 €
10	Approbation du Budget Primitif 2023 « Budget Affaires Scolaires »	Adopte le Budget Primitif 2023 « Affaires Scolaires »
11	Budget PARC DE STATIONNEMENT : Proposition de mise en place d'un régime de franchise en base TVA	Décide de mettre en place un régime de franchise en base TVA
12	BUDGET PARC DE STATIONNEMENT : Définition de la durée d'amortissement du dispositif d'accès automatisé	Décide de fixer à 7 ans la durée d'amortissement de l'équipement désigné ci-dessus, Décide, pour l'année 2023, que l'amortissement commencera à compter de la mise en service de l'équipement selon le système du prorata temporis.
13	BUDGET PARC DE STATIONNEMENT : Approbation du Budget Primitif 2023.	Adopte le Budget Primitif 2023 « Parc de Stationnement
14	Approbation du Compte de Gestion 2022 – Budget Principal Commune	DECLARE que le compte de gestion « Budget Principal Commune de Messery » dressé, pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
15	Approbation du Compte Administratif 2022 « Budget Principal Commune »	APPROUVE le Compte Administratif 2022 de la Commune
16	Affectation du résultat d'exploitation 2022 « Budget Principal Commune »	Décide d'affecter ce résultat d'exploitation comme suit :

		Excédent de fonctionnement capitalisé : 603 178.09 €
17	Approbation du Budget Primitif 2023 « Budget Principal Commune »	Adopte le Budget Primitif 2023 de la Commune
19	Marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une nouvelle salle communale aux Semiss : choix du maître d'œuvre	Décide de retenir le projet du bureau d'architectes CAAZ ARCHITECTURE 8 rue Thiers – 38000 GRENOBLE pour un montant de travaux (hors désamiantage) de 1 363 714.85 € HT, soit 1 636 457.82 € TTC.
20	Création d'un emploi d'adjoint technique	Décide de créer un emploi relevant du grade d'adjoint technique territorial afin de recruter un agent polyvalent spécialisé en maçonnerie.
21	Convention commune/ Mme PICARD Virginie (5 rue du Véret) pour chemin d'accès	Autorise M. le Maire a signer la convention avec Mme PICARD Virginie
22	Modification d'une délibération de cession gratuite au profit de la commune suite à changement d'identité du cédant.	Approuve l'acquisition de la parcelle D 3133 à l'euro symbolique auprès du syndicat des copropriétaires du 17 rue du Bourg.
23	Projet de convention d'honoraires commune/ CDMF AVOCATS dans le cadre de la protection fonctionnelle accordée à Serge BEL	Accepte les termes de la convention d'honoraires du cabinet CDMF-AVOCATS, Autorise M. RODRIGUES à la signer.
24	Approbation des conditions de transferts de biens appartenant à des communes (situés en ZAE) à THONON-AGGLOMERATION.	Accepte le transfert complémentaire de fonciers au profit de Thonon-Agglomération
25	Travaux de gros entretiens sur le réseau d'éclairage public : approbation du plan de financement proposé par le SYANE	<ul style="list-style-type: none"> - Approuve l'opération - Approuve son plan de financement et sa répartition financière : - S'engage à verser au SYANE 80 % de sa participation, S'engage à verser au SYANE 80 % des frais généraux à la charge de la commune,